

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du Mardi 4 mai 2004

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Présents : F.Dalongeville, F.Mommelé, E.Herbain
P Bellonnet, F.Meunier, V.Joly, L.Desmet, S.Derriche, M Sagie, F Frizon.

Absents excusés : R.Jeziarski (pouvoir à M. Dalongeville).

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 avril 2004.

Monsieur le maire demande de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Délégations extérieures
- Délibération Société HUBAU
- Délibération contrat de travail de Mme SAGIE

1) Délégations extérieures

Le maire propose au conseil de faire le point sur les différentes délégations extérieures qui permettent à la commune d'être représentée dans les syndicats et autres structures intercommunales comme la Communauté de communes du Pays de Valois et au SIVOS. Concernant le Pays de Valois, Fabrice Dalongeville continuera de représenter la commune avec Pascal Bellonnet comme suppléant. Le maire propose de représenter la commune avec Francis Frizon au sein du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Vallée de l'Automne. Il demande ensuite un volontaire pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Senlis : Francis Frizon accepte la mission.

Les nominations se résume ainsi :

Communauté de communes du Pays de Valois

Titulaire :

Fabrice Dalongeville

Suppléant

Pascal Bellonnet

Délégué au sein du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Vallée de l'Automne

Premier Titulaire

Fabrice Dalongeville

Second Titulaire

Francis Frizon

Premier Suppléant

Eric Herbain

Second Suppléant

Laurent Desmet

Délégué de la Commune au sein du

Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Senlis

Premier Titulaire

Francis Frizon

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

Délégué de la Commune au sein du Syndicat des eaux

Premier Titulaire

Fabrice Dalongeville

Premier Suppléant

Francis Frizon

Second Titulaire

Laurent Desmet

Second Suppléant

Eric Herbain

Délégué de la Commune au sein de l'ADICO

Premier Titulaire

Fabrice Dalongeville

Premier Suppléant

Pascal Bellonnet

Second Titulaire

Laurent Desmet

Second Suppléant

Eric Herbain

Délégué de la Commune au sein du SIVOS

Premier Titulaire

Fabrice Dalongeville

Premier Suppléant

Pascal Bellonnet

Second Titulaire

Véronique Joly

Second Suppléant

Sabrina Derriche

2) Délibération Société HUBAU

Le maire présente le projet de la société Hubau, une entreprise spécialisée dans le négoce de céréales appartenant au groupe Union SDA. Il s'agit de construire un site de stockage de grains à l'entrée Nord d'Auger, sur une parcelle de M. Nolle, agriculteur à Trumilly. Ce centre de stockage d'un peu moins de 5 000 m³ permettrait à Hubau de mieux répondre aux contraintes de son métier de logisticien agricole en se rapprochant de ses clients agriculteurs situés dans un rayon de 10 kms. Après avoir présenté un plan du projet, Fabrice Dalongeville détaille les principaux points du dossier. Il explique notamment que la commune ne pourra compter que sur une infime retombée financière (les dirigeants de Hubau reçus en Mairie n'ont pas été capables d'avancer un chiffre précis mais ont convenu que cette somme était très faible) sous forme de taxe professionnelle. Il souligne par ailleurs que sur le plan environnemental, la construction d'un tel bâtiment à quelques centaines de mètres de notre village n'est pas des plus heureux. Enfin, il insiste sur le volet logistique en indiquant qu'en moyenne d'avril à août, période d'activité de la plate-forme, sera dénombré chaque jour un flux de 10 camions, sans compter celui des tracteurs pendant la moisson.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de voter à l'unanimité des votants (M. Desmet, client de la société Hubau, ne participe pas au vote) contre la création d'un tel site.

3) Délibération concernant la modification du contrat de travail de Mme SAGIE

Le maire informe le conseil municipal que suite à la création du SIVOS, le contrat de Mme SAGIE doit être réparti ainsi : 14 heures pour le SIVOS et 4 heures pour la Mairie. Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité d'établir un nouveau contrat de travail pour les « quatre heures mairie ».

4) Délibération zonage d'assainissement

Le maire informe le Conseil Municipal que les subventions demandées pour la mise à enquête publique du plan de zonage d'assainissement de la commune ont été accordées, et rappelle le choix d'assainissement retenu par le Conseil Municipal :

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

Collectif : Auger-St-Vincent, Chaumont, Saint-Mard, Villeneuve-sur-Auger.

Dont Autonome : -le Stade de Football
-Le Parc aux Dames
-Les Parcelles n°726, 670, 748, 598, 152, 712, 713, 586, 802.

Le Conseil Municipal, sur proposition du maire, accepte la mise à l'enquête publique et donne pouvoir au maire pour mener à bien l'ensemble des démarches devant aboutir au plan de zonage conformément au décret du 3 juin 1994.

Fabrice Dalongeville fait le point sur ce dossier important. Il indique que le commissaire enquêteur est à présent nommé. Il s'agit de Mme Farvaque. Les dates de l'enquête publique ont également été arrêtées : elle sera réalisée entre le 25 mai et le 26 juin. Permanences du commissaire enquêteur : 25 mai de 10 h à 12 h ; le 11 juin de 17h30 à 19h30 ; le 26 juin de 10h à 12h. Le maire indique également qu'il souhaite organiser une réunion d'informations destinée à expliquer les modalités de l'enquête publique à la population. La date retenue est le mardi 18 mai à 20 heures, dans le préau de l'école.

5) Délibération habilitant le Maire et les adjoints à signer des actes notariés

M. le Maire demande au conseil Municipal de bien vouloir l'habiliter ainsi que les adjoints à signer les différents actes notariés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ses membres présents d'habiliter le Maire et les adjoints à signer tous les documents notariés établis conformément aux délibérations du Conseil.

6) Travaux de la cuve incendie chez Mr et Mme OVERVOORDE

Mr le Maire expose au Conseil Municipal le projet travaux d'enclos murés de Mr et Mme Overvoorde. Le Conseil Municipal décide d'étudier ce dossier lors de la réunion de la commission travaux.

7) Commissions Communales

Le maire explique au conseil qu'il souhaite réduire le nombre de commissions de travail et faire en sorte qu'elles soient plus dynamiques et impliquées dans les différents dossiers que le conseil gèrent.

Sous la présidence du Maire, et après avoir rappelé aux membres du Conseil Municipal que le Maire est président de toutes les commissions, les commissions communales ont été désignées comme suit :

Cadre de vie :

Eric HERBAIN, Francis MEUNIER, Michel SAGIE, Françoise MOMMELE, Laurent DESMET, Francis FRIZON, Sabrina DERRICHE, Véronique JOLY.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

Sabrina DERRICHE, Véronique JOLY, Pascal BELLONNET, Françoise MOMMELE.

Liste électorale : Francis FRIZON, Laurent DESMET, Eric HERBAIN.

Loisirs et Culture : Michel SAGIE, Sabrina DERRICHE, Pascal BELLONNET, Véronique JOLY, Francis FRIZON, Françoise MOMMELE, Eric HERBAIN.

Finances et budget : Véronique JOLY, Pascal BELLONNET, Laurent DESMET.

La première réunion de la commission Cadre de vie est fixée au mardi 11 mai à 19 heures en

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

mairie.

8) Point sur le Haut Débit

Fabrice Dalongeville explique pourquoi le calendrier de déploiement de la solution haut débit de Ka Technologies a pris du retard. La responsabilité est essentiellement à mettre sur le compte de Monaco Telecom, via sa filiale Divona, l'opérateur en charge de la liaison satellite, qui n'a pas accordé le temps et les moyens nécessaires pour que l'expérimentation aboutisse. Un nouveau partenaire s'est lancé depuis dans l'aventure. Il s'agit de la Sonema, un intégrateur telecom basé à Monaco. Selon les dernières informations récoltées le jour du conseil, Fabrice Dalongeville a bonne espoir que la dizaine de testeurs soit équipée d'ici à une quinzaine de jours. Et qu'une présentation à la population et à la presse soit organisée d'ici à la fin du mois de mai. Quoiqu'il advienne de ce dossier, le maire tient à remercier une nouvelle fois M. Jeanson qui accueille une partie de la solution dans sa propriété.

9) Questions Diverses

Mr le Maire informe le Conseil Municipal des devis reçus de la DDE concernant l'aménagement du trottoir devant chez Mr BACHELART . Le Conseil Municipal décide de réfléchir sur cet aménagement lors de la réunion « Cadre de vie » le 11mai 2004. Mme Derriche propose de prendre ce dossier en main avec le CCAS pour demander une subvention.

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que suite au contrôle URSSAF du 04/05/05, les déclarations faites se sont avérées correctes.

Monsieur le Maire tient à remercier Mr et Mme WILLEBROUCK d'avoir eu la gentillesse de prêter leur terrain à Mr JARROS.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'une plate-forme destinée à la pratique de l'ULM qui a été mise en place sur un terrain privé, en conformité avec la réglementation de l'aviation civile. A cette occasion Francis FRIZON rappelle qu'il a demandé aux personnes pratiquants cette activité, dans un souci de sécurité et de préservation de l'intimité de la vie privée, de ne pas survoler les habitations en dehors des manifestations aériennes préalablement déclarées.

Mr le Maire fait part au Conseil de plusieurs date à retenir :

- Un Rallye de vieille voiture passera dans notre commune le 7 mai
- Cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945.
- Le 5 juin : Mariage de Mlle Foucart et Mr Couvelard
- Le 12 juin : Baptême de Antoine Fessan

Mr MOMMELE informe le Conseil Municipal que le regard en béton se trouvant sur le chemin qui mène au stade de foot et gênant et dangereux. Le Conseil décide d'aller voir sur place.

Sabrina DERRICHE informe le Conseil Municipal d'un projet de Repas des « jeunes » devrait se mettre en place début juillet.

MR FRIZON souhaite un aménagement du fronton de la Mairie afin d'y mettre en permanence le drapeau national et le drapeau européen. Il demande cette réalisation avant la prochaine élection au Parlement européen le 13 juin.

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

Mr Meunier demande à Mr le Maire si le Maire et les adjoints sont indemnisés de leurs différents frais de déplacements, Mr le Maire ainsi que Mr FRIZON lui répond que les indemnités versées aux Maires et aux adjoints ont pour objet de couvrir les frais qu'ils exposent dans l'exercice de leurs fonctions. Si nécessaire et à l'initiative de l'élu concerné, une demande de prise en charge exceptionnelle peut être demandée et est alors soumise à l'approbation du Conseil.

Mr Meunier demande également à Mr le Maire qui a payé le pot de départ de l'ancien Maire. Fabrice Dalongeville indique que c'est la commune, via le budget fêtes et cérémonies.

Mme JOLY : La mise en route se fait doucement car les formalités administratives sont nombreuses. Le SIVOS fonctionne maintenant avec son propre budget ce qui lui permet de prendre en charge toutes les dépenses liées aux écoles du regroupement. Les différents contrats concernant le personnel pris en charge par le SIVOS (ATSEM et agent d'entretien) ont été signés le 1^{er} avril. Un chauffeur assurant le transport Trumilly-Rocquemont ainsi qu'une secrétaire sont également employés par le syndicat. Le SIVOS travaille actuellement à un projet de cantine provisoire qui devrait voir le jour à la prochaine rentrée scolaire.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal